

arrêt de mort, tandis que l'indépendance au contraire, est un principe de résurrection et de vie." La dure expérience par laquelle il venait de passer avait aigri le grand tribun contre l'Angleterre et les institutions monarchiques, et les Etats-Unis lui apparaissaient comme étant à l'apogée même de la liberté. Dans les circonstances, un conflit entre Papineau et LaFontaine était devenu inévitable. C'est ce qu'on put voir à la session de 1849, alors que Papineau, durant une dizaine d'heures réparties sur quatre séances, attaqua sans merci son ancien lieutenant et ami. Son principal grief contre LaFontaine était que celui-ci avait finalement accepté l'Union de 1840, contre laquelle il s'était d'abord élevé. La dénonciation que Papineau fit alors de l'Union et de tous ceux qui s'étaient ralliés à cette mesure fut formulée en un langage extrêmement violent, où se reconnaissait le farouche tribun d'autrefois. Il accusa LaFontaine et ses collègues canadiens-français de s'être contredits en acceptant le pouvoir et d'avoir fait défaut à leurs protestations de 1841 contre l'Acte d'Union. "Loin de penser comme eux," déclarait-il, "je ne vois dans cette mesure que des infamies, et qu'une loi de proscription et de tyrannie contre mes compatriotes. Conçue par des hommes d'Etat d'un génie aussi étroit qu'il était malveillant, aussi insignifiants qu'étaient grands ceux qui dans des circonstances plus heureuses nous donnèrent l'Acte de 1791, cette mesure n'a eu jusqu'à présent et ne peut avoir dans l'avenir que des effets dangereux, ruineux et destructeurs. Dès l'instant où le parti libéral est arrivé au pouvoir j'ai vu ce qu'on voulait nous demander, c'était cette approbation dégradante et sans réserve de l'Acte d'Union, et dès cet instant j'ai pris la résolution de ne plus juger les hommes d'après leurs paroles mais d'après leurs actes." Il dénonçait l'attitude de LaFontaine comme étant une lâcheté, car selon lui l'Union ne pouvait conduire qu'à l'asservissement des Canadiens-Français, et il ne pouvait pas comprendre comment des libéraux de la trempe de LaFontaine avaient pu jamais accepter un semblable régime.

Papineau était aussi en désaccord avec LaFontaine sur la question de la représentation. "En ce qui me concerne," disait-il, "je ne veux ni mettre en pratique ni imposer une domination injuste, et s'il arrivait que le Haut-Canada eût une population plus considérable que la nôtre et demande, comme il ne pourra manquer de le faire, une majorité de représentants, je voterai en faveur de l'application générale de ce principe essentiel du gouvernement responsable, c'est-à-dire la représentation d'après la population.... Loin d'être découragé par la perspective d'une augmentation de population bien plus rapide dans une région que dans l'autre, la seule conclusion raisonnable et patriotique à laquelle nous devons en venir est qu'il n'y a pas un jour ni une heure à perdre pour demander l'abro-